

Le juge.—J'y songe... Nous pourrions faire les deux opérations à la fois ; il suffirait pour cela que vous changez la prescription : Ainsi, au lieu de lui couper la jambe, donnez-lui seulement un... clysobol... Je pourrai l'interroger par devant, pendant que vous lui administrerez la chose par derrière.

L'élève.—Monsieur, vous me feriez perdre patience à la fin.

Le juge.—Songez, monsieur, que je suis magistrat et que je dois être obéi.

L'élève.—Je suis médecin, et seul, lorsqu'il s'agit de malades, j'ai le droit de commander.

Le juge.—Le cours de la justice ne doit jamais être arrêté.

L'élève.—Ce qu'il faut arrêter d'abord, c'est la gangrene.

Le juge.—Si ce malade venait à expirer entre vos mains, la justice se trouverait privée des révélations qu'elle a droit d'attendre.

L'élève.—Si la justice le fatiguait d'un interrogatoire, la médecine perdrait espoir qu'elle a de sauver la vie de ce malade.

Le juge.—Bref, monsieur, vous refusez ?

L'élève.—Eh que diable ! avez-vous peur qu'il se sauve ? Nous allons lui couper la jambe. Après vous aurez bien le temps.

Le juge.—Songez que vous vous révoltez contre la justice.

L'élève.—C'est vous qui vous révoltez contre la médecine. Cet homme est mon malade, et je le défendrai contre vous, qui voulez le tuer.

Le juge.—Je l'interrogerai.

L'élève.—Vous ne l'interrogez pas.

l'huisier et le greffier.—Il l'interrogera !

Les élèves.—Il ne l'interrogera pas !

(On prévoit le moment où, pour mieux se disputer le malheureux, la Justice et Médecine vont le tirer chacun par un bras ; mais comme la Justice n'est pas à force vis-à-vis la Médecine, elle se borne à dire un mot à l'oreille de l'huisier pour qu'on aille chercher main forte.)

Le juge, à *part*.—Ah ! tu ne veux pas que j'interroge ! Attends ! attends ! je suis t'interroger toi-même. (*Haut.*) Monsieur, je dois dresser procès-verbal votre résistance. Comment vous nommez-vous ?

L'élève.—J'étais en ce moment à l'Hôtel-Dieu, et je me nomme Médecin.

Le juge.—Et vous, messieurs ?

Les élèves.—Nous nous nommons tous médecins.

Le juge, appela un infirmier.—Comment se nomme monsieur ?

L'infirmier, passant son chemin.—Ah ça, me prenez-vous pour un mouchard ? cusez !

l'agent de police, dans son lit.—Je le connais, moi ! Il se nomme....

l'élève qui le panse, lui appliquant un cataplasme sur la bouche.—Ce ne sera, mon garçon, vous aggraveriez votre mal en criant.

La force armée arrive, et le juge la requiert ; les élèves se rangent vis-à-vis, s'expliquent. Il en résulte un grand tumulte.)

le municipal, dans son lit, au bout de la salle.—Quel tapage, sacré dieu ! Laissons donc un peu la paix, mon juge ! Le camarade insurge et moi, nous nous contons les détails de la chose et les actes de bravoure réciproques. Mais vous êtes un sabbat qu'il n'y a pas moyen de s'entendre, quoi !

Soit que la troupe ne montre guère de dispositions à engager une lutte, soit l'ait lui-même quelque égard pour le lieu où il se trouve, le juge prend le parti de se retirer après s'être interrogé lui-même, et met ainsi fin à une scène qui a mené affecté les malades.